



Le déboisement au Canada – Quels sont les faits?

Les Nations Unies rapportent que le taux de déforestation au Canada est pratiquement nul — et il est pratiquement nul depuis plus de vingt ans. Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada assure une surveillance étroite des changements forestiers et de la déforestation au Canada à l'aide d'une combinaison d'images satellitaires et aériennes, de relevés de l'utilisation des sols et des inspections sur le terrain.

Qu'est-ce que le déboisement?

Le déboisement est l'élimination permanente de la couverture forestière d'un secteur et la conversion de ces terres forestières à d'autres utilisations. Au Canada, on utilise la coupe à blanc et d'autres méthodes de récolte dans le cadre de l'aménagement forestier durable pour fournir du bois aux fins de la production de papier ou de produits ligneux. Les perturbations naturelles telles que les feux et les épidémies d'insectes sont aussi cause de changement de la couverture forestière. On considère que ces changements ne sont pas du déboisement, car on replante le secteur ou on laisse la régénération naturelle suivre son cours, ce qui renouvelle la couverture forestière.



Secteur déboisé à des fins récréatives (terrain de golf) dans le Sud de l'Ontario.

Le déboisement au Canada — Un aperçu

- Le déboisement n'est pas synonyme d'exploitation forestière. C'est la conversion d'un terrain forestier, dont la coupe des arbres est suivie d'une exploitation non forestière, comme l'agriculture.
- Le déboisement affecte 0,02 p.100 des forêts du Canada chaque année.
- Le taux de déboisement du Canada ne représente que 0,3 p.100 du déboisement mondial.
- Les solutions sont complexes et exigent la participation de nombreux intervenants. L'aménagement intégré du paysage et d'autres pratiques exemplaires en sont des solutions, de même que la sensibilisation du public à la question.

Quelle est l'étendue du déboisement au Canada?

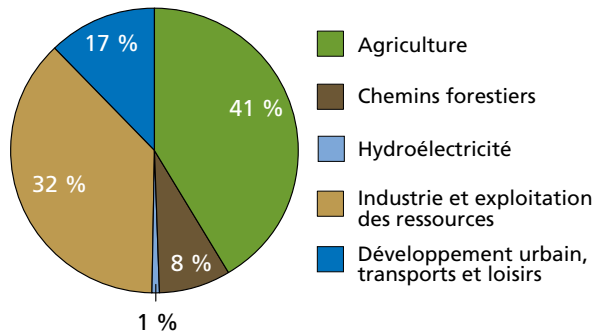
Les 348 millions d'hectares de forêts du Canada représentent environ 9 p. 100 de la couverture forestière mondiale. En 2010, on a déboisé quelque 45 900 hectares au Canada. Le taux de déboisement annuel a diminué au cours des 30 dernières années si on fait exception des grands projets hydroélectriques de la fin des années 1970 et du début des années 1980. Dans l'ensemble, le déboisement affecte 0,02 p.100 des forêts du Canada chaque année. Une partie de ce déboisement est compensé par l'agrandissement du territoire forestier, attribuable aux mesures de boisement (création, par la plantation, d'une zone boisée). On estime que 9 400 hectares ont été reboisés en 2005.

Environ 13 millions d'hectares de forêts sont déboisés chaque année dans le monde, soit la superficie combinée de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, le déboisement au Canada ne représente que 0,3 p.100 du déboisement mondial, si peu comparativement à notre part mondiale de forêts de 9 p.100. Partout dans le monde, le déboisement constitue un enjeu important, car il réduit la biodiversité, nuit à la qualité de l'eau et du sol et contribue de façon importante aux changements climatiques. Le taux de déboisement au Canada est assez faible, mais il vaut mieux essayer de le réduire lorsque cela est possible.

Quelles activités causent le déboisement?

L'agriculture est la cause de 41 p.100 du déboisement effectué en 2010 (voir la représentation graphique), les forêts étant coupées pour faire place à des pâturages et à des récoltes. Les autres causes de déboisement sont le développement urbain, les couloirs de circulation et les loisirs (17 p.100); les projets d'aménagement hydroélectrique (1 p.100); l'exploitation forestière (8 p.100); et d'autres activités d'exploitation des ressources naturelles (32 p.100). Environ les deux tiers de ce déboisement touchent la forêt boréale du Canada, principalement en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba (à la frontière des Prairies).

Causes de déboisement au Canada en 2010.



Superficie déboisée à des fins agricoles près de Quyon (Québec).

Comment pouvons-nous réduire le déboisement au Canada?

Le déboisement au Canada dépend de la demande relative à l'exploitation des ressources, de la croissance économique et de la nécessité de construire des infrastructures. Les initiatives visant à réduire le déboisement doivent donc être examinées en fonction d'autres objectifs comme la croissance de l'économie, la diversification des activités économiques et l'appui à l'emploi dans la collectivité.

Il est donc difficile de trouver des façons de réduire le déboisement. Divers règlements et politiques du gouvernement influent sur le développement et ils varient selon les secteurs et les administrations. Les politiques et les règlements portent habituellement sur des enjeux comme l'environnement, la sécurité ou l'économie et non sur le déboisement. Le manque de sensibilisation du public à l'égard du déboisement constitue un autre défi. Le gouvernement et le public n'ont commencé que récemment à se pencher sur cette question.

Comme la sensibilisation s'accroît, les gouvernements et l'industrie essaient de mieux comprendre et de réduire le déboisement au Canada. Les gouvernements provinciaux reconnaissent la nécessité d'adopter une approche plus globale et utilisent de plus en plus des pratiques novatrices comme l'aménagement intégré du paysage (AIP). L'AIP exige la planification de l'utilisation des terres en tenant compte de tout le paysage et en encourageant la collaboration entre les différents utilisateurs. Par exemple, l'AIP a été utilisé en Alberta pour coordonner la coupe des forêts et l'exploitation des sables bitumineux afin de s'assurer que les entreprises forestières récoltaient du bois de sites qui devaient être déboisés aux fins de l'exploitation pétrolière et gazière et afin d'empêcher le déboisement pour ces mêmes fins de secteurs nouvellement replantés. La Colombie-Britannique a aussi utilisé l'AIP pour encourager les diverses industries qui exploitent les forêts à partager les routes plutôt qu'à créer leur propre réseau.

Le déboisement et les émissions de gaz à effet de serre

Le Service canadien des forêts fournit des estimations des émissions de gaz à effet de serre découlant du déboisement aux fins du *Rapport d'inventaire national sur les gaz à effet de serre* d'Environnement Canada. Ces estimations montrent que, en 2012, le déboisement a causé moins de 2 p.100 des émissions totales de gaz à effet de serre au Canada. En revanche, le déboisement dans le monde a entraîné jusqu'à 20 p.100 des émissions mondiales causées par l'activité humaine selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – la plus grande partie de ce déboisement ayant eu lieu dans les pays en développement. Les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada représentent environ 2 p.100 des émissions mondiales; le déboisement au Canada représente donc qu'une très petite partie de ces émissions.

Bibliographie

- Environnement Canada. 2014. *Rapport d'inventaire national 1990-2012 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*. Ottawa, Ontario [en ligne] http://unfccc.int/national_reports/annex_i_ghg_inventories/national_inventories_submissions/items/8108.php (consulté le 30 mars 2015).
- Évaluation des ressources forestières mondiales. 2010. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. [en ligne] <http://www.fao.org/forestry/fra/fra2010/en/> (consulté le 30 mars 2015).
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2007. *Climate Change 2007: The Physical Science Basis*. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. S. Solomon, D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K. B. Averyt, M. Tignor et H.L. Miller (eds.). Cambridge University Press, Cambridge et New York, NY. 996 p. [en ligne] http://www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_ipcc_fourth_assessment_report_wg1_report_the_physical_science_basis.htm (consulté le 30 mars 2015).